

# Correction – Développement construit

Inégalités territoriales et aménagements

Brevet – Histoire-géographie · 3<sup>e</sup> · BREVET 2024 · Amérique du Sud

---

**Sujet.** Sous la forme d'un développement construit d'une vingtaine de lignes et en vous appuyant sur l'étude de cas ou les exemples étudiés en classe, décrivez les inégalités territoriales en France et expliquez les aménagements mis en place pour les réduire.

## 1. Comprendre le sujet

---

Deux verbes, deux temps : **décrire** les inégalités territoriales, puis **expliquer** les aménagements qui les réduisent. Ne consacre pas toute ta copie à l'un des deux. « En France » : Hexagone et outre-mer. L'expression « inégalités territoriales » appelle plusieurs échelles : nationale (métropoles et espaces ruraux), locale (quartiers d'une même ville), ultramarine. Pour chaque aménagement, précise le lieu, la date, l'acteur et l'inégalité qu'il corrige. Hors-sujet fréquent : parler des inégalités entre individus (salaires, métiers) sans les rattacher à des territoires.

## 2. Les repères à mobiliser

---

- 1963 : création de la DATAR
- 2003 : création de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU)
- 2017 : mise en service de la LGV Sud Europe Atlantique
- 2019 : le tramway T4 dessert Clichy-sous-Bois et Montfermeil
- 2019 : création du label France Services
- Diagonale des faibles densités : espaces ruraux peu peuplés, de la Meuse aux Landes
- Quartiers prioritaires de la politique de la ville : quartiers les plus pauvres des villes

## 3. Le plan

---

### 1. Des inégalités à toutes les échelles

- Île-de-France (environ 30 % de la richesse) face à la diagonale des faibles densités
- Des outre-mer au niveau de vie plus faible : Mayotte, Guyane
- Des quartiers prioritaires à quelques kilomètres de quartiers aisés

### 2. Désenclaver grâce aux transports

- La LGV Sud Europe Atlantique (2017)
- Le tramway T4 à Clichy-sous-Bois et Montfermeil (2019)
- Rendre les territoires accessibles et attractifs

### 3. Rapprocher les services, rénover les quartiers

- Les espaces France Services (2019)
- L'ANRU (2003) dans les grands ensembles
- Les fonds européens dans les outre-mer

## 4. Le développement construit rédigé

---

Le territoire français présente de fortes inégalités, c'est-à-dire des écarts de richesse, d'emploi et d'accès aux services entre les espaces. Depuis les années 1960, l'État, puis les collectivités territoriales et l'Union européenne mènent une politique d'aménagement pour les corriger. Nous décrirons d'abord ces inégalités à différentes échelles, puis nous expliquerons les aménagements réalisés pour les réduire, dans les transports, puis dans les services et les quartiers.

D'abord, à l'échelle nationale, les richesses se concentrent dans les métropoles. L'**Île-de-France** produit environ 30 % de la richesse du pays, alors que les espaces ruraux de la diagonale des faibles densités perdent services et habitants. Les outre-mer, comme Mayotte ou la Guyane, ont un niveau de vie bien inférieur à celui de l'Hexagone. À l'échelle locale, les **quartiers prioritaires** de banlieue concentrent chômage et pauvreté, à quelques kilomètres de quartiers aisés.

Ensuite, pour réduire ces écarts, les acteurs publics développent les **transports**. La LGV Sud Europe Atlantique, ouverte en 2017, place Bordeaux à un peu plus de deux heures de Paris. En Seine-Saint-Denis, le tramway T4 dessert depuis 2019 Clichy-sous-Bois et Montfermeil, deux communes longtemps enclavées. Désenclaver un territoire, c'est le rendre accessible aux emplois et plus attractif pour les entreprises.

Enfin, l'aménagement vise l'égal accès aux services et la **rénovation urbaine**. Créés en 2019, les espaces France Services, aujourd'hui plus de 2 500, permettent aux habitants des petites communes de faire leurs démarches administratives près de chez eux. Depuis 2003, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine finance la démolition de tours dégradées, la reconstruction de logements et de nouveaux équipements dans les grands ensembles. Dans les outre-mer, les fonds européens financent routes, ports et écoles.

Ainsi, les inégalités territoriales s'observent à toutes les échelles, et l'État, les collectivités et l'Union européenne multiplient les aménagements pour les réduire. Les résultats restent cependant limités : les métropoles continuent d'attirer richesses et habitants, et certains projets suscitent de vifs débats.

**Le piège de ce sujet.** Présenter les aménagements sans les relier à une inégalité précise : chaque équipement cité dans la seconde partie doit répondre à un problème décrit dans la première.